

LA RÉFÉRENCE SÉCURITÉ

Les 6 points essentiels à respecter :

1| LA REMISE DES CONSIGNES DE SÉCURITÉ

lors de l'accueil des chauffeurs et signature du registre

(Indiquez la charge utile.)



2| LE RESPECT DU PORT DES «EPI»

(Équipements de Protections Individuelles)

Obligatoires sur nos sites de production et dépôts :

- **Un vêtement de travail haute visibilité** ou un gilet avec bandes rétro-réfléchissantes (pour les visiteurs et les chauffeurs),
- **Des chaussures de sécurité** montantes,
- **Un casque,**
- **Gants pour les manutentions.**

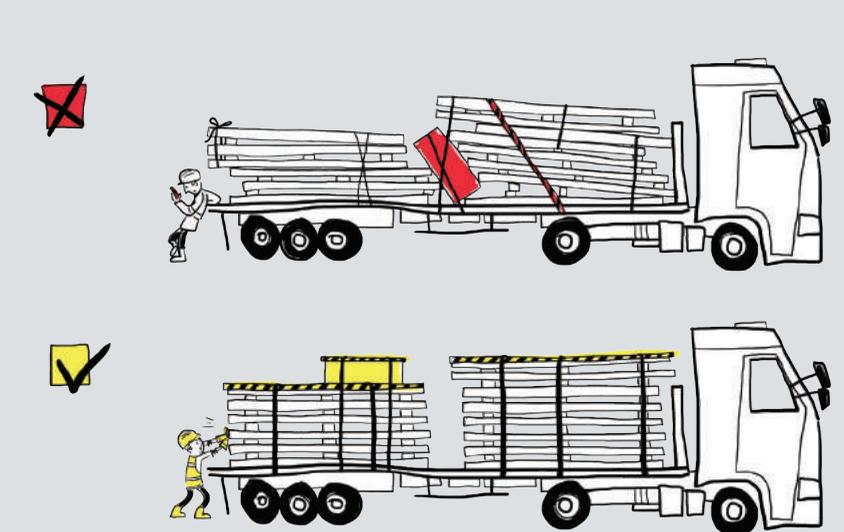
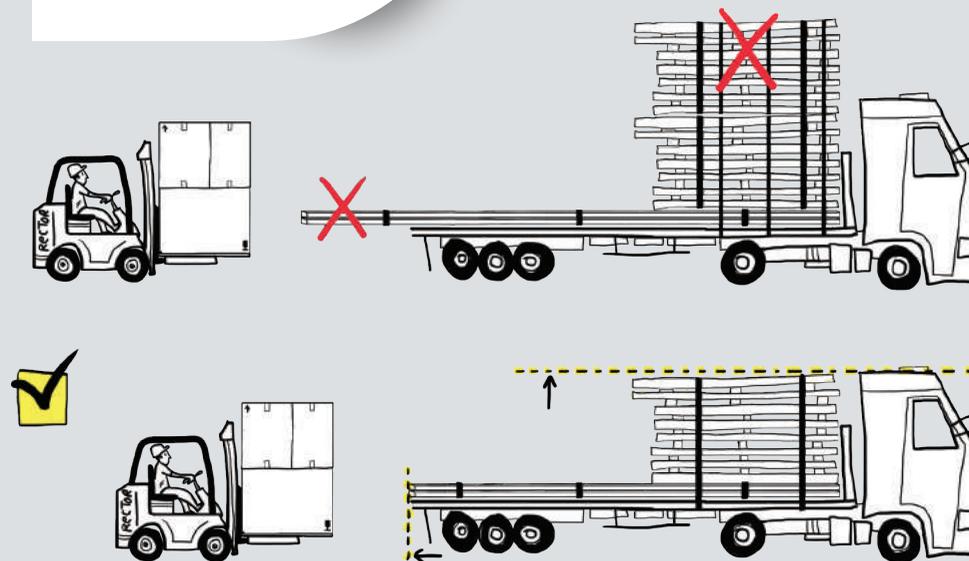
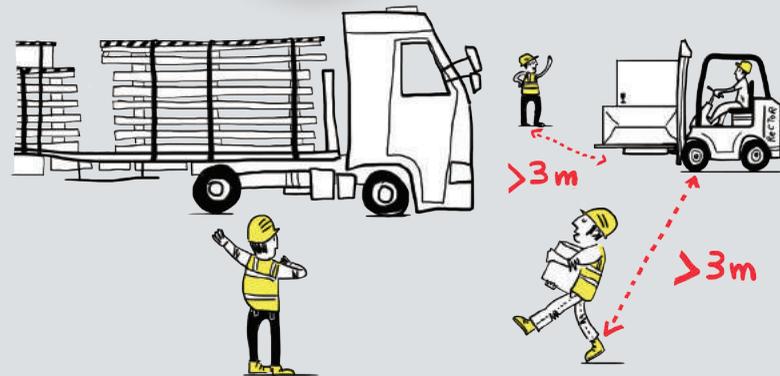


3| RÈGLES DE CIRCULATION

Respect des signalisations

vitesse, sens interdits...

Respect des emplacements définis



4| DISTANCE DE SÉCURITÉ ET ACCÈS EN HAUTEUR

lors du chargement

- **Être à plus de 3 m** lorsque le chariot se déplace.
- **Être toujours visible.**
- **Utiliser les marchepieds** mis à disposition.

5| LES CHARGEMENTS DANGEREUX

ne seront pas effectués par notre personnel cariste

- **Les produits chargés sur palettes** : ne dépasseront pas une hauteur maximum de 4 m depuis le sol.
- **Les produits chargés sans palettes (poutrelles)** : ne pourront pas dépasser de la hauteur de la cabine ou du tablier du camion et ne dépasseront pas plus de 50 cm après le dernier chevron.

6| LE BON ARRIMAGE DES PRODUITS

2 sangles minimum par tas

(en bon état) pour fixer individuellement chaque tas chargé et 4 sangles minimum si les prédalles dépassent la cabine.

Disposer des cornières d'angles

pour protéger des arêtes vives de nos produits.

Vérifier avant départ la stabilité

et la bonne répartition des charges.

PIBRAC

Coustayrac
31820 Pibrac
Tél. : 05 61 30 61 60
Fax: 05 61 30 63 11

LES DÉPÔTS COMMERCIAUX

■ 1, Chemin de la Grange
33650 Martillac
Tél : 05 56 72 71 00
Fax : 05 56 72 61 85

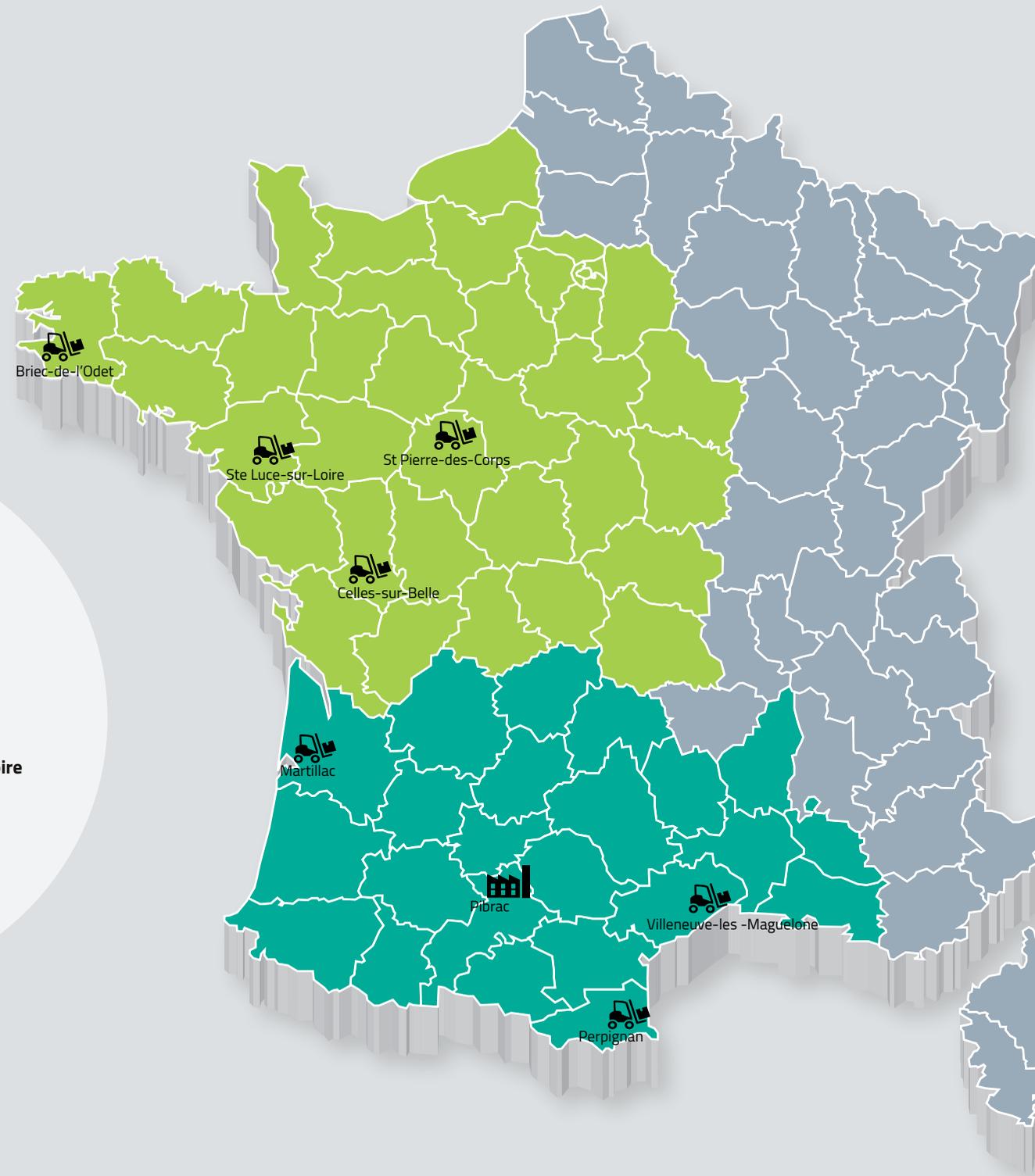
■ 769, Avenue du Moulin de la Jasse
34750 Villeneuve-lès-Maguelone
Tél : 04 67 69 02 44
Fax : 04 67 69 02 41

■ Rue Paul Langevin
66000 PERPIGNAN
Tél : 04 68 85 50 29

■ La Ballastière
37705 Saint-Pierre-des-Corps
Tél : 02 47 63 40 17

■ Celles-sur-Belle
ZI Chaillettes
79370 Celles-sur-Belle
Tél : 05 49 79 03 81
Fax : 05 49 32 90 88

■ Transport Agneau
Maison Neuve
44980 Sainte-Luce-sur-Loire
Tél : 02 47 63 40 23



LA RÉFÉRENCE SÉCURITÉ

pour le chargement
des produits en béton



neo
PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS

LA SÉCURITÉ EST NOTRE PRÉOCCUPATION PREMIÈRE ET UNE VALEUR FONDAMENTALE À NOTRE CULTURE.

Nous sommes engagés depuis plusieurs années dans une démarche volontaire et affirmée d'amélioration des conditions de sécurité notamment lors des opérations de chargement par vos transporteurs.

À ce titre, et en complément des diverses obligations réglementaires ou contrats transport régissant ces activités de chargement nous avons engagé un plan ambitieux en collaboration avec nos confrères de la FIB (Fédération des Industries du Béton).

Ce plan détermine précisément les règles de sécurité indispensables à suivre par tous les chauffeurs pour effectuer un chargement et un transport sûrs de nos marchandises en garantissant toute l'intégrité des produits jusqu'à leur point de livraison.

neo
PLANCHERS & MURS RÉINVENTÉS



POUR EN SAVOIR PLUS
Des informations commerciales
Un renseignement technique
www.neo-plancher.fr